

WORLD CONFERENCE ON AGRARIAN REFORM AND RURAL DEVELOPEMENT AND FOLLOW-UP.

L'analyse de la Conférence Mondiale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural (CMRADR) de la FAO siégeant à Rome entre le 12 et le 20 juillet 1979, y el "follow-up" des accords de cette Conférence doivent être faits à partir des documents suivants:

- La "Charte des Paysans" de 1981.
- Le "follow-up" de 1984.
- Le rapport d'évaluation de la décennie de 1989.
- Le "follow up" de 1993.

La **Charte des paysans** (publiée en 1981) est le document de base de la Conférence Mondiale sur la Réforme Agraire et le Développement rural (CMRADR); il a été discuté pour la première fois à Rome dans le cadre de la cité conférence entre le 12-20 juillet 1979. Le document "**Stratégies de développement pour les populations rurales défavorisées**" (publié en 1984) est le "Rapport de situation sur le programme d'action de la CMRADR" (référence C83/23), présenté dans la 22ème session de la Conférence de la FAO siégeant à Rome du 5 au 24 novembre 1983. Le document d'évaluation de la décennie: "**L'impact des stratégies de développement sur les populations rurales défavorisées**" (publié en 1989) est le "Rapport de situation sur le programme d'action de la CMRADR, et notamment sur le rôle des femmes dans le développement rural" (référence C87/79) a été présenté à la 24ème session de la Conférence de la FAO siégeant à Rome des 7-26 novembre 1987. "**La lutte contre la pauvreté. Politiques et tendances**" (publié en 1993) a été présenté dans la 26ème session de la Conférence de la FAO siégeant à Rome des 9-28 novembre 1991 sous le titre "Troisième rapport de situation sur le programme d'action de la CMRADR (referencia C91/19).

1) FAO, LA CHARTE DES PAYSANS. Déclarations de principes et programme d'action de la Conférence Mondiale sur la Réforme agraire et le Développement Rural, Rome, 1981, 39p.

Ce document ne definit pas des objectifs numériques ("targets") à atteindre en matière de réforme agraire et de développement rural. Il s'agit d'une déclaration générale de buts de développement (goals) dans le domaine rural. Ces objectifs sont analysés en rapport et dans le cadre des stratégies nationales de développement.



Déclaration de Principes

"...un programme d'action doit s'inspirer des orientations et des principes suivants:

i) "l'objectif fondamental du développement est de faire progresser les individus et les sociétés, de promouvoir les aptitudes nationales et d'améliorer les niveaux de vie de tous les hommes en particulier des ruraux pauvres;"(pag.3)

iv) "le progrès national fondé sur la croissance dans l'équité et la participation exige une redistribution du pouvoir économique et politique, et une intégration plus complète des zones rurales dans les efforts nationaux de développement, des possibilités d'emploi et de revenus accrues pour les populations rurales; et le développement des associations d'exploitants agricoles, des coopératives et d'autres formes autonomes d'organisations démocratiques volontaires de producteurs primaires et de travailleurs ruraux;" (pag.3)

viii) "une distribution équitable et une utilisation efficace de la terre, de l'eau et des autres ressources productives, tenant compte de l'équilibre écologique et de la protection de l'environnement, sont indispensables au développement rural, à la mobilisation des ressources humaines et à l'accroissement de la production en vue de soulager la misère";(pag.4)

xiii) "il faut exercer une vigilance constante pour éviter que les avantages résultant de la réforme agraire et du développement rural ne soient annulés par la résurgence des anciens modèles de concentration des ressources entre les mains de propriétaires privés ou par l'apparition de nouvelles formes d'injustices;"(pag.4)

xiv) "les femmes doivent participer et contribuer sur un pied d'égalité avec les hommes au processus social, économique et politique de développement rural et profiter pleinement de l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes;"(pag.5)

xvi) "tous les gouvernements doivent déployer de nouveaux efforts et plus d'énergie en vue d'assurer la sécurité alimentaire mondiale et de mettre un terme aux injustices et à l'instabilité dans les échanges de produits agricoles qui présentent une importance particulière pour les pays en développement.."(pag.5)

Programme national d'action des pays en développement

I. Objectif et stratégies

"Le but d'une réforme agraire et du développement rural est de transformer la vie et les activités rurales sous tous leurs aspects économique, sociaux, culturels, institutionnels, écologiques et humains. Les objectifs et stratégies nationaux définies à cette fin doivent avoir pour objet d'éliminer la misère, notamment en améliorant la nutrition, et être régis par des politiques visant à favoriser la croissance dans l'équité, la redistribution du pouvoir économique

et politique et la participation de la population. Ces stratégies doivent inclure la fixation d'une superficie maximale pour les exploitations privées et une mobilisation des ressources en vue d'augmenter les investissements, d'accroître la production et l'emploi, de renforcer les bases économiques des petits agriculteurs, de mettre sur pied des associations d'exploitants agricoles, des coopératives et d'autres groupements de ruraux pauvres ainsi que des fermes de l'Etat, d'introduire des innovations techniques, d'utiliser les ressources de façon rationnelle grâce à l'application de stimulants et de prix adéquats, d'équilibrer le développement des zones rurales et des zones urbaines, de répartir de façon juste et équitable les ressources productives et les avantages engendrés par le progrès." (pag.6).

"Chaque gouvernement devrait formuler sa propre stratégie de développement rural(....)Dans ces stratégies, qui doivent tenir compte de la nécessité d'appliquer de façon intégrées les politiques et les domaines prioritaires identifiés, les gouvernements devraient envisager d'inclure les mesures suivantes:(pag.6)

A. Objectifs

i) "Définir les buts et finalités du développement économique et social des zones rurales, en tenant compte des impératifs des équilibres écologiques, de conservation et du renouvellement des ressources."(pp6-7)

ii) "Fixer pour la réforme agraire et le développement rural (...) de buts à la mesure des objectifs nationaux relatifs à la croissance générale des revenus et de l'emploi ."(pag.7)

Fundação Cuidar o Futuro

iii) "Etablir, dans le cadre des plans et des programmes généraux du développement national, des objectifs en vue d'arriver à l'autonomie, en particulier en matière de production alimentaire".(pag.7)

iv) "Fixer des objectifs précis pour les décennies 80 et 90, en vue d'atténuer la misère rurale, en prenant pour critères la répartition des terres et d'autres biens, les niveaux de revenu (y compris l'inégalité existant entre les revenus ruraux et urbains et dans la distribution des revenus ruraux), et l'incidence de la pauvreté absolue en termes de satisfaction des besoins de base, spécialement des besoins nutritionnels." (pag.7)

v) "Formuler des politiques et des programmes ayant des objectifs quantifiés en vue d'accroître les possibilités d'emploi équitablement rémunérés, ouvertes particulièrement aux paysans sans terre, et de relever la productivité et les revenus des paysans, des pêcheurs, des artisans et autres groupes de travailleurs indépendants." (pag.7)

vi) "Mettre tout en oeuvre pour éliminer dès que possible et, en tout état de cause, avant la fin du siècle, les situations de sous-alimentation critique...." (pag.7)

vii) "Garantir plus de sécurité aux ruraux pauvres en fixant des objectifs pour les approvisionnements alimentaires de base en assurant une distribution équitable et rapide en temps de pénurie ..."(pag.7)

viii) "Fixer les objectifs à atteindre dès que possible, en tout état de cause avant la fin du siècle, en ce qui concerne le revenu minimum." (pag.7)

ix) "Fixer des objectifs à échéance précise pour l'implantation dans les zones rurales d'un minimum d'équipement et de services publics.."(pp.7-8)

B. Mobilisation des ressources

i) "Accroître les ressources consacrées au développement rural en augmentant les dépenses globales de développement et en consacrant une part plus large des crédits publics aux régions rurales..."(pag.8)

iv) "Faire en sorte que les institutions publiques encouragent activement l'organisation d'activités d'auto-assistance en vue d'une mobilisation des ressources humaines et matérielles locales dans les zones rurales" (pag.8)

C. Institutions rurales et participation populaire

i) "Décentraliser les processus de décision dans le cadre de la politique nationale, et promouvoir l'organisation des pouvoirs locaux." (pag.8)

iii) Promouvoir les organisations populaires, notamment les associations de travailleurs ruraux et les coopératives, pour renforcer la participation de la population rurale à la planification, l'exécution et l'évaluation des programmes de développement rural" (pag.9)

D. Contrôle et évaluation

i) Rassembler périodiquement des données quantitatives sur: les niveaux et la répartition des revenus, de la consommation et de la nutrition rurale; l'existence et les conditions d'accès des services de santé, d'éducation et d'autres services publics; les niveaux des salaires réels de la main-d'oeuvre; les taux d'intérêts et les loyers; la répartition des terres et autres avoir productifs..." (pag.9)

ii) "Réévaluer périodiquement l'incidence globale des politiques et autres facteurs sur les flux de ressources destinées à l'économie ou en provenant, afin de déterminer si des changements sont nécessaires pour progresser vers la réalisation des objectifs fixés." (pag.9)

II Accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles

"...Dans le cas où ces facteurs (c'est à dire: accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles, Faxas-Garcia) entravent le développement rural, l'avènement de la justice sociale et un large accès de la vaste majorité des masses rurales à la terre et aux autres ressources naturelles, le gouvernements devraient envisager des modifications d'ordre institutionnel, juridique et politique, tout en s'efforçant de faire largement comprendre aux intéressés la nécessité de telles mesures ainsi que les procédures envisagées"(pag.9)



A. Réorganisation des Régimes fonciers

i) *"Imposer un plafond à la taille des exploitations privées et acquérir des terres, de l'eau, et d'autres ressources naturelles ainsi que des biens agricoles en conformité des politiques nationales en conformité des politiques nationales et de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats." (pag.10)*

iii) *"Donner, pour la distribution des biens acquis, la priorité aux fermiers établis, aux petits exploitants et aux travailleurs agricoles sans terre, en accordant une attention particulière aux groupes les plus démunis,....." (pag.10)*

v) *"Créer et soutenir, après la réforme, des institutions, dont des associations d'exploitants, coopératives, fermes collectives et fermes d'Etat- ainsi que des activités de développement propres à assurer une participation maximale des bénéficiaires en vue de prévenir l'émergence de nouvelles concentrations de ressources ou d'autres" (pag.11)*

B. Réforme des baux et réglementation des salaires ruraux

iii) *"Assurer aux fermiers, y compris les métayers, en tant que mesure de justice sociale, la sécurité de jouissance, en améliorant l'accès au crédit et aux services et en stimulant l'investissement." (pag.11)*

iv) *"Encourager la formation d'organisations de fermiers afin de promouvoir la solidarité de groupe, de contrôler l'application des réglementations et de faciliter le recours au tribunaux." (pag.11)*

v) *"Etablir et appliquer une législation du travail rural concernant les conditions d'emploi et prévoyant notamment des normes de salaires minimaux..."(pag.11)*

C. Réglementation de la réforme des régimes fonciers coutumiers

i) *"Mettre un terme à la privatisation inégale des droits ainsi qu'à l'absentisme..." (pag.11)*

D. Remembrement foncier et promotion de l'agriculture de groupe, des coopératives, des fermes collectives et des fermes d'Etat

i) *"Intensifier les efforts visant à remembrer les exploitations morcelées et dispersées afin d'améliorer la productivité et la gestion..." (pag.12)*

iii) *"Encourager l'agriculture de groupe, les fermes d'Etat ou du secteur public, les coopératives et les autres modes de faire-valoir collectif..." (pag.12)*

E. Contrôle communautaire des ressources naturelles

i) *"Organiser le contrôle et la gestion des ces ressources dans l'intérêt public et de façon compatible avec l'environnement..." (pag.12)*

ii) *"Assurer dans des conditions équitables l'accès aux ressources naturelles..."(pag.12)*

F. Colonisation de terres domaniales vacantes

i) "Encourager l'installation sur des terres vacantes du plus grand nombre possible de ménages de paysans sans terre que le permet l'environnement, et fournir les équipements et les services économiques et sociaux nécessaires pour assurer le succès des programmes de colonisation agraire."(pag.13)

III. Participation populaire

A. Organisations populaires

"Pour asseoir les bases d'une véritable participation populaire, les gouvernements devraient envisager les mesures suivantes:

i) "Éliminer tous les obstacles à la libre association des ruraux aux organisations de leur choix et ratifier et mettre en oeuvre les conventions 87 et 141 et la recommandation 149 de l'OIT concernant les organisations de travailleurs ruraux....." (pag.14)

iii) "Promouvoir la participation des ruraux aux activités des agences de développement rural..." (pag.14)

B. Renforcement des pouvoirs locaux

i) "Décentraliser les institutions gouvernementales et les prises de décisions...." (pag.15)

ii) "Réformer ou, s'il y a besoin, créer des administrations locales (...) pour favoriser la participation démocratique et effective de la population y compris des travailleurs ruraux à travers leur organisations...."(pag.15)

iii) "Fournir une assistance particulière pour aider les administrations locales à mettre en place et renforcer des programmes d'éducation et de formation destinés aux groupe défavorisés..."(pag.15)

C. Participation à la Réforme Agraire

i) "Favoriser la formation d'organisations groupant les bénéficiaires des réformes agraires et foncière et associer celles-ci à la redistribution des droits à la terre et à l'eau..."(pag.15)

ii) "Acheminer du crédit et des facteurs de source publique par l'intermédiaire d'organisations de petits exploitants (...), et d'autres groupes de paysans"(pag15)

IV. Intégration des femmes dans le développement rural

A. Egalité juridique

i) "Abolir les textes législatif régissant les successions, la propriété et la jouissance des biens qui établissent une discrimination à l'encontre de la femme..."(pag.16)

ii) *"Promouvoir les droits des femmes à la propriété..." (pag.16)*

iii) *"Adopter des mesures propres à assurer aux femmes, dans de condition équitables, l'accès à la terre, au cheptel et aux autres avoirs productifs" (pag.16)*

v) *Faire en sorte que les femmes soient membres à part entière et disposent de droits égaux dans les organisations populaires..."(pp.16-17)*

B. Accès des femmes aux services ruraux

C. Organisation et participation des femmes

ii) *"Mettre en place, avec la participation des organisations féminines, des mécanismes visant à identifier et à évaluer les obstacles qui freinent la participation des femmes..."(pag.17)*

iii) *"Réviser les méthodes de collecte et de présentation des données statistiques servant à identifier, reconnaître et mesurer la participation des femmes aux activités productives"(pag.17)*

D. Education et emploi

i) *"Assurer des possibilités d'éducation de qualité égale pour les deux sexes..."(pag.18)*

ii) *"Promouvoir la création d'emplois générateurs de revenus pour les femmes et garantir un salaire égal aux hommes et aux femmes pour un travail de valeur égale."(pag.18)*

V. Accès aux facteurs de production, aux marchés et aux services

A. Inputs et services

ii) *"Créer et renforcer les dispositifs locaux et régionaux de livraison des facteurs de production et des services sociaux et économiques, en y associant directement et de plus en plus les groupement organisés de petits exploitants et autres groupement de ruraux pauvres..."(pag.19)*

vi) *"Faciliter l'accès des populations rurales aux services sociaux appropriés, en particulier à ceux qui touchent à la santé et à la nutrition..."(pag.19)*

B. Crédit et marché

ii) *"Améliorer la commercialisation, l'entreposage et le transport des produits agricoles en particulier ceux des petits exploitants..."(pag.20)*



iii) "Concevoir des programmes de crédit institutionnel qui accroissent le volume de crédits mis à la disposition des paysans producteurs par l'intermédiaire d'établissements publics et privés de prêts et qui réorientent leur pratiques afin de fournir aux petits exploitants les prêts au logement, à la consommation et à la production..."(pag.20)

C. Recherche

ii) Revoir les priorités de recherche, de vulgarisation et de formation en fonction du développement rural et de l'atténuation de la misère..."(pag.21)

v) "Encourager la recherche et les innovations technologiques en vue d'exploiter les ressources naturelles avec un minimum de risques et de déséquilibres écologiques."(pag.21)

VI. Expansion des activités rurales non agricoles

"Une expansion de la production agricole et une répartition plus équitable des revenus créeront un marché et une demande solvable de biens industriels et de services. Pour être viable le développement rural nécessitera à son tour l'industrialisation..."(pag.22)

A. Industrialisation rurale

iii) "Encourager les ruraux à créer des industries, y compris des industries familiales..."(pag.22)

B. Programmes de travaux ruraux et autres activités non agricoles

ii) "Utiliser l'aide alimentaire, entre autres, pour appuyer des programmes communautaires de travaux ruraux dont les paysans sans terre et les petits exploitants seront les bénéficiaires..."(pag.23)

VII Education, formation et vulgarisation

A. Politiques et priorités en matière d'éducation et de formation

i) "Accorder une priorité élevée à la réalisation et au maintien de l'enseignement primaire pour tous et l'alphabétisation universelle et fonctionnellement rattachée aux autres aspects du développement et, d'ici à l'an 2000 atteindre cet objectif ou un niveau qui en soit proche et le maintenir..."(pag.24)

iii) "Renforcer les programmes d'éducation extra-scolaire, en accordant une importance particulière aux cours d'alphabétisation fonctionnelle, d'hygiène, d'économie, ménagère, de nutrition, de planification familiale, de droit agraire..."(pag.24)

B. Attitude du personnel des services de développement

Politiques internationales de réforme agraire et de développement rural

"...L'instauration du Nouvel ordre économique international, conçu pour favoriser une participation équitable des pays en développement à l'activité économique mondiale,, est d'une importance capitale pour le succès des efforts déployés par les pays pour réaliser le développement rural"(pag26)

VIII Commerce international

A. Accès aux marchés et accords sur les produits

i) *"Entreprendre la mise en oeuvre rapide et fidèle de tous les engagements visant à la libéralisation des échanges et poursuivre les négociations menées conjointement avec les pays en développement, dans les instances internationales appropriées...."*(pp26-27)

ii) *"S'orienter vers la réduction et l'élimination progressive des obstacles tarifaires et non tarifaires à l'admission des produits agricoles..."*(pag.27)

B. Conditions équitables pour les petits producteurs

ii) *"Faire en sorte que les petits producteurs participent de façon équitable aux avantages découlant des fluctuations favorables des prix sur les marchés internationaux..."*(pag.28)

IX Coopération économique et technique entre les pays en développement

XI Aide au développement

ii) *"Prendre d'urgence des mesures, s'agissant des pays développés, pour porter le niveau de l'aide publique au développement à 0,7 pour cent de leur produit national brut (PNB), objectifs fixé par la deuxième Décennie du développement."*(pag.33)

XII Programme d'action à mettre en oeuvre par la FAO et les autres organisations du système des Nations Unies.

A. Surveillance de la réforme agraire et du développement rural.

C. Assistance technique

D. Assistance à la mobilisation des ressources

B. Analyse et diffusion des connaissances.

II) FAO, Stratégies de développement pour les populations rurales défavorisées, Etude FAO: Développement économique et social No. 44, Rome, 1984, 112p. (premier "follow-up)

"...Le présent rapport a été établi et soumis en réponse à la recommandation de la CMRADR tendant à ce que les pays rassemblent périodiquement des données quantitatives sur divers aspects de la réforme agraire et du développement rural et surveillent les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs et les buts chiffrables fixés pour des dates déterminées et qu'ils ont décidés eux mêmes et fassent rapport à la Conférence de la FAO tous les quatre ans sur les changements intervenus par la suite. La Conférence de la FAO de 1981 a décidé que le cycle quadriennal de compte rendu débiterait en 1983..."(pag.vii)

1. Objectifs du développement national

"...L'examen des plans nationaux de développement de plusieurs pays pendant la période 1979-1982 indique une reorientation très nette en faveur de l'équité et de la participation. Toutefois, ces changements, notamment en ce qui concerne la fixation de cibles chiffrables pour des dates déterminées et le recensement des catégories de ruraux pauvres prévues comme bénéficiaires, ont été partiels et lents, et dans biens des pays ils se poursuivent..."(pag.vii)

2. Accès à la terre

"...Pour ce qui est l'accès et des modifications survenues en matière de de régime foncier, on constate que l'absence des résultats de recensement de l'agriculture en 1980 (...) empêchait de parvenir à des conclusions définitives en ce qui concerne les modifications survenues depuis la CMRADR dans la répartition de terres. Néanmoins, les indices que l'on possède montrent que la période postérieure à la CMRADR n'a pas été marquée par une redistribution importante de terres en faveur des catégories pauvres de la population rurale..."(pag.vii)

"...La forte concentration des propriétés foncières s'est poursuivie dans de nombreux pays en développement, surtout en Amérique Latine, étant associé à un haut degré de pauvreté rurale en dépit du niveau élevé des revenus par habitants..."(pag.viii)

"...Néanmoins, il ressort d'estimations grossières établies pour 1981 que, sur une population agricole totale de 1,3 milliards de personnes dans les pays en développement (en exclusion de la Chine), 745 millions sont de petits exploitants, tandis que 167 millions sont de paysans sans terres. On estime qu'entre 1970 et 1981 ces deux catégories ont grossi de 124 millions d'unités(...) Ce grossissement des effectifs a surtout eu lieu en Extreme-Orient (75 millions)(...). Entre 1970 et 1980, la superficie des terres par personne dans l'agriculture a diminué de 12 pour cent en Afrique, de 11 pour cent au Proche-Orient et de 9 pour cent en Extreme-Orient; elle a augmenté en Amérique latine. C'est dans ce contexte de pénurie croissante de terres et de l'augmentation du nombre des paysans sans terres que la mise en oeuvre efficace des mesures de réforme agraire, jointe à des mesures visant à accroître la productivité des petites exploitations et à engager les ressources nécessaires pour fournir un emploi aux paysans sans terres et aux très petits agriculteurs, revêtent encore plus d'importance dans les années quatre-vingt que dans les années soixante-dix..."(viii)



3. Participation populaire

"...Bien qu'elle ait été bien mieux définie dans les plans de développement, cette participation populaire n'a été que lentement traduite en termes opérationnels (...). La CMRADR avait conçu la participation populaire en vue d'une transformation du pouvoir politique et économique dans trois secteurs interdépendants, à savoir: l'organisation populaire, la décentralisation institutionnelle, et la participation à la réforme agraire. L'une des principales recommandations de la CMRADR pour renforcer l'organisation populaire, c'est l'élimination de tous obstacles qui empêchent les ruraux de s'associer librement au sein d'organisations de leur choix, et c'est aussi la ratification et l'application effectives des conventions pertinentes de l'OIT..." (pag.viii)

4. Formation et vulgarisation

"Une tendance très nette est l'attention croissante que l'on porte en matière de vulgarisation agricole à l'approche fondée sur la participation et l'importance que l'on attache de plus aux programmes de formation pour dirigeants agricoles..."(pag.ix)

5 Participation des femmes

"La révélation des liens entre la crise alimentaire et la marginalisation des producteurs femmes et les effets négatifs dus au fait que les femmes rurales étaient privées des bénéfices du progrès technique, du crédit et des services de commercialisation ont abouti à des actions visant à améliorer la condition des femmes en milieu rural et leur productivité..."(pag.ix)

Fundação Cuidar o Futuro

6. Crédit et commercialisation

"La nécessité d'une évolution institutionnelle en matière de crédit, de commercialisation et de politique des prix afin de répondre aux besoins des ruraux pauvres est aujourd'hui plus largement reconnue..."(pag.ix)

"...L'ajustement de la politique des prix orienté vers les besoins des ruraux pauvres doit se faire compte tenu du fait que l'amélioration des conditions de vie des ruraux pauvres est l'une des conditions préalables de la croissance dans l'équité".(pag.ix)

7. Mobilisation des ressources

"...les données relatives aux prévisions de dépenses publiques en 1978-81 dans 47 pays (...) indiquent une augmentation en termes réels des dépenses publiques prévues pour l'agriculture dans 24 pays et une diminution dans 23 pays pendant la période 1978-81. Dans presque 25 pour cent de ces pays (11 pays), la diminution était supérieure du 10 pour cent par an. Les dépenses prévues par habitant rural dans l'ensemble des pays en développement accusait une augmentation progressive de 1978 à 1981, suivie d'une forte baisse en 1982. Le montant des dépenses publiques par habitant dans l'agriculture dans les pays "à pauvreté rurale élevée" (..plus de 50 pour cent de la population rurale se trouvent au-dessous du seuil de la pauvreté) représente moins de la moitié de ce qu'il est pour l'ensemble des pays à "à pauvreté moyenne" (...où la pauvreté frappe de 35 à 50 pour cent de la population rurale)"(pag.x)

8. Relations économiques internationales

"Dans le domaine des relations économiques internationales, le développement du protectionnisme, l'absence d'accords sur la stabilisation des prix et les fluctuations imprévisibles des cours depuis la CMRADR ont gravement touché les pays en développement..."(pag.x)

"La part que représente l'aide au développement reste de loin inférieure à l'objectif fixé soit 0,7 pour cent du produit national brut des pays donateurs(...). En dépit d'une évolution favorable en ce qui concerne l'augmentation de l'apport de ressources extérieurs en faveur de l'agriculture jusqu'en 1979, on observe depuis deux ou trois ans une stagnation, voire un déclin. L'aide alimentaire reconnaît la stagnation depuis cinq ans, tandis que les importations de céréalières des pays à faible revenus ont augmenté de plus de 30 pour cent." (pag.X)

9. Lutte Contre la pauvreté

"...Certains progrès ont été accomplis dans la lutte contre la pauvreté au cour de la dernière décennie. Sur 96 pays pour lesquels les données ont été analysés, 67 ont bénéficié d'une augmentation de l'apport calorique par habitant au regard de leurs besoins minimums. Il en résulte que la proportion de ces pays confrontés à un risque élevé ou modéré d'insuffisance alimentaire est tombé de 80 per cent en 1970-72 à quelque 65 per cent en 1970-80. En moyenne, le taux de mortalité juvénile a diminué d'environ 4,3 per cent et le taux de mortalité infantile de 2,5 per cent par an."(pag.x)

"Le taux d'analphabétisme chez les ruraux demeure élevé, encore que quelques amélioration ont été enregistrées ces dernières années. Dans les pays où la pauvreté est répandue, le taux d'analphabétisme est en moyenne 54 per cent et ces dernières années il a été réduit à la cadence de 2,4 pour cent par an. Les données disponibles pour 11 pays sur l'incidence de la pauvreté absolue en milieu rural à deux époques différentes montrent d'autre part que, dans sept de ces pays, des progrès ont été réalisés en vue de réduire la pauvreté rurale absolue"(pag.xi)

"Néanmoins, l'incidence de la pauvreté absolue en milieu rural ces dernières années (1975-80) demeure très élevée. Sur 68 pays pour lesquels on dispose d'informations, 31 ont un niveau de pauvreté élevé et 18 un niveau faible..."(pag.xi)

"La pauvreté absolue en milieu rural reste un sujet de grave préoccupation. En 1980, sur près de deux milliards de personnes vivant dans 68 pays en développement pour lesquels on dispose d'estimations de l'incidence de la pauvreté rurale, 1,34 milliards habitent les zones rurales et près de la moitié d'entre eux sont encore au-dessous du seuil de la pauvreté."(pag.xi)

"Il semble que la croissance économique,(...), soit une condition nécessaire pour lutter contre la pauvreté absolue en milieu rural (...). Cependant, la croissance n'est pas une condition suffisante (...).Pour avoir un impact appréciable sur la réduction de la pauvreté absolue, le taux de croissance économique doit être très rapide et soutenue pendant une longue période (...) il emporte de noter que les pays qui ont progressé le plus rapidement dans la lutte contre la pauvreté (..) ont poursuivi des politiques de redistribution..."(pag.xi)

III) FAO, L'impact des stratégies de développement sur les populations rurales défavorisées. Dix années d'action: 1979-1989, 1989, 168p. (deuxième "follow-up")

I. Mandat de la CMRADR

1. "Le présent rapport est le deuxième qui soit présenté dans le cycle quadriennal de comptes rendus sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du programme d'action de la CMRADR (1979)(...) Il est fondé sur 50 rapports de pays et sur d'autres sources de données nationales et internationales."(pag.3) (évaluation de la décennie 1979-1989)

II. Stratégie et politiques nationales Cadre économique et social

3. "En raison des divers facteurs négatifs-amenuisement des ressources en terre et en capital et conjoncture économique défavorable due principalement à la récession internationale-, peu progrès réels ont été réalisés dans la lutte contre la pauvreté au cours de cette période, sauf en Asie." (pag.3)

Objectifs et cibles

4. "La CMRADR avait souligné la nécessité pour les pays d'intégrer à leurs objectifs et stratégies la croissance dans l'équité et la participation populaire ainsi que l'intégration des femmes. Toutefois, d'une manière générale, les effets négatifs de la récession internationale les ont amenés à se préoccuper davantage de la croissance que de la lutte contre la pauvreté rurale..."(pag.3)

Evolution des politiques vers des groupes définis de bénéficiaires

5. "La stratégie de la CMRADR vise à atteindre les ruraux pauvres y compris les femmes, par le truchement de programmes axés directement sur des groupes définis de bénéficiaires et des zones de concentration de la pauvreté rurale. Un nombre croissant de pays ont mentionné dans leur plans nationaux de développement certains groupes sociaux défavorisés comme devant constituer des cibles privilégiées, mais peu d'entre eux sont allés jusqu'à mettre en oeuvre des programmes de développement rural (...) à l'intention de ces groupes cibles."(pag.3)

Affectation de ressources au développement rural

6. " Dans chaque région, plusieurs des pays (...) ont augmenté la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture (...). Toutefois, la part de l'agriculture dans le total des dépenses publiques reste disproportionnellement faible dans la plupart des pays par rapport à la place de cette activité dans le PIB global..."(pag.4)

Politiques macro-économiques pour le développement rural

7. "Au cours de cette période, de nombreux pays ont pris de mesures pour réduire les contraintes qui pesaient sur l'agriculture au plan macro-économique (...). Certaines de ces



mesures d'ajustement macro-économique ont cependant eu des effets négatifs sur les ruraux pauvres, surtout à court terme"(pag.4)

Politiques portant sur la sécurité alimentaire

8. "Malgré les fortes baisses de la production vivrière au cours de la période 1981-84 en Afrique, au Proche-Orient et en Amérique latine, ces deux régions ont réussi à maintenir des disponibilités alimentaires suffisantes grâce aux importations. En Afrique le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté (...). En ce qui concerne la stabilité de l'approvisionnement alimentaire, quelques progrès ont été réalisés(...). Pour ce qui est l'accès des pauvres à la nourriture, plusieurs pays ont poursuivi des programmes de distribution de de,rées alimentaires subventionnés, tandis que d'autres ont mis en place des programmes d'alimentation complémentaire à l'intention des groupes vulnérables"(pag.4)

Surveillance et évaluation de la réforme agraire et du développement rural

11. "L'application de cette recommandation n'a connu que des progrès limités. Certains pays ont cependant mis au point et réuni les indicateurs socio-économique nécessaires (...). Mais il est clair que pour réaliser une surveillance efficace de la pauvreté rurale ainsi que de la réforme agraire et du développement rural (y compris la condition de la femme) il faudra atteindre que soient rassemblées les statistiques socio-économiques pour un tel travail..." (pag.5)

III Politiques et progrès dans les domaines d'action de régime foncier

Fundação Cuidar o Futuro

Accès à la terre et modifications de régime foncier

12. "...En réalité très peu de gouvernements ont adopté des programmes significatifs de réforme agraire pendant cette période (...). Les évolutions défavorables ci-après ont été signalées: recul des terre disponibles par tête de la population agricole dans la plupart des pays (...); grandes inégalités dans la taille des propriétés foncières; forte croissance du nombre de exploitations opérationnelles; progression importante des exploitations très petites et marginales, presque sans terre; augmentation du paysannat sans terre; enfin pratiquement pas de droit fonciers directs pour les femmes".(pag.5)

13. Un tour d'horizon de la réforme agraire par région montre que, sauf dans 4 pays, aucune nouvelle action a été entreprise dans ce domaine(...). La question de l'accès des femmes à la terre n'a été explicitement abordée dans aucun pays, tandis que les avantages qu'elles ont pu tirer des réformes agraires actuelles ou passées sont extrêmement contestables"(pag.6)

Participation populaire

14. "Il y a eu quelques progrès vers une participation populaire au développement et un nombre croissant de pays ont signé la Convention de l'OIT relative au droit de libre association et d'organisation des travailleurs ruraux. Le fait le plus significatif (...) a peut-être été l'apparition de petits groupes informels et fonctionnel de paysans pauvres qui se sont organisés pour des activités génératrice de revenu ou pour des activités d'auto-assistance(...). Un autre

fait nouveau important a été l'entrée en lice d'organisations non gouvernementales et bénévoles qui ont aidé à promouvoir, organiser et financer des organisations de base...."(pag.6)

Accès aux facteurs de production, au marché et aux services agricoles

15. "Crédit Agricole: Au Cours de cette période, le flux général de crédit ainsi que l'apport de crédit institutionnel ont diminué dans plusieurs pays (...). De plus, un recul du crédit consenti aux petits exploitants a été enregistré dans plusieurs pays (...). L'accès des femmes au crédit continue d'être extrêmement limité dans toutes les régions". (pag.6)

16. "Accès aux facteurs de production: Le taux d'expansion des ouvrages d'irrigation a diminué dans de nombreux pays pendant cette période, alors que les nouveaux travaux semblent profiter davantage aux gros exploitants. En ce qui concerne les engrais, leur utilisation a baissé sensiblement (...) dans l'ensemble du secteur agricole (...) Les besoins en facteurs de production des nomades et des pasteurs ainsi que des femmes dans toutes les régions n'ont pas encore fait l'objet d'une attention adéquate."(pag.6)

17. "Commercialisation et prix: Le début des années 80 a vu une baisse des prix réels des céréales et des cultures d'exportation..."(pag.6)

Développement des activités non agricoles

18. "Les emplois agricoles absorbent de 20 à 30 pour cent de la main-d'oeuvre(...) Ces emplois sont cependant souvent occasionnels, faiblement rémunérés, peu productifs et à temps partiel(...). Pour le moment, les politiques nationales ne sont guère à la hauteur voulue pour aborder un problème de cette nature et de cette ampleur, sauf dans de très rares pays."(pag. 7)

Vulgarisation agricole et formation

19. "...D'une manière générale, la vulgarisation agricole a progressé sur la voie tracée par la CMRADR."(pag.7)

Le rôle des femmes dans le développement rural

20. "...il n'y a pratiquement pas un pays qui ait réussi à intégrer dans le cadre de son plan national une stratégie globale pour les femmes dans le développement."(pag.7)

21. "....Bien que le principe de l'égalité de statut juridique, d'emploi et de salaire soit inscrit dans les textes législatifs de la plupart des pays, il reste encore un écart considérable entre la situation de jure et la situation réelle des femmes dans ce domaine. Le manque d'accès à la terre demeure l'un des principaux obstacles qui s'opposent à une participation des femmes au développement(...), pour ce qui est de l'accès aux services agricoles, les femmes sont encore frappées de nombreuses incapacités pratiques qui ont considérablement entravé le rôle qu'elles

pourraient jouer dans le développement (...), tandis que la recherche agricole et technique n'est guère adaptée à leur besoins."(pag.7)

22. "Des progrès importants ont été réalisés dans le domaine des organisations féminines ainsi que sur le plan de l'instruction primaire, de l'alphabétisation, de la santé (...) Des nouvelles avancées sur tous ces domaines continuent à s'heurter aux barrières de la coutume et des préjugés."(pag.7)

IV. La situation internationale

Commerce international

24. "D'une manière générale les termes de l'échange net et de revenu ont été très défavorable aux pays en développement pendant cette période..."(pag.8)

Aide internationale au développement

25. "Le montant total de l'aide publique à l'agriculture (...) a augmenté légèrement en 1983-1985 par rapport 1979-1981, mais la part des pays les moins avancés dans ce total est restée inchangée..."(pag.8)

26. Les transferts de capitaux privés à l'agriculture ont vivement reculé pendant la période 1980-83..."(pag.8)

27. "En ce qui concerne l'aide alimentaire, le volume de céréales fourni par habitant en 1980-85 a considérablement diminué par rapport au début des années 70 (...). On a enregistré au début des années 80 une augmentation de la part de l'aide d'urgence..."(pp8-9)

V. La pauvreté rurale: dimensions et tendances

Dimensions de la pauvreté rurale

30. "On estime qu'en 1980 les personnes vivant dans la pauvreté absolue étaient au nombre de 789 millions (...). En ce qui concerne le degré de pauvreté, les plus pauvres parmi les pauvres en milieu rural recevaient en moyenne moins d'un tiers du revenu national par habitant, tandis qu'une forte inégalité de revenu était constatée même parmi les pauvres. Dans tous les groupes caractérisés par leur pauvreté, ce sont les femmes qui sont le plus mal loties..."(pag9)

Facteurs démographiques, accès à la terre et pauvreté rurale

31. "La période 1980-85 a vu la population agricole s'accroître de 96 millions d'âmes sans que les superficies cultivables connaissent une expansion correspondante..."(pag.10)

Nutrition et sécurité alimentaire

37. "L'étendu générale de la sous-alimentation est restée quasiment inchangée au cour de cette période, comme dans les années 70..."(pag.11)



38. "...La détérioration de l'approvisionnement alimentaire par habitant a surtout touché les pays très pauvres, particulièrement ceux d'Afrique et d'Amérique latine..." (pag.11)

Santé et alphabétisation

39. "En ce qui concerne la santé, la période 1980-85 a vu des améliorations dans le domaine de la mortalité infantile et de l'espérance de vie (...) Toutefois, la compression des dépenses sociales paraît avoir ralenti considérablement le rythme de réduction du taux de mortalité infantile surtout en Amérique latine et en Afrique..."(pag.11)

40. "Pour ce qui est de l'alphabétisation, des progrès considérables ont été réalisés dans toutes les régions en développement. Ce sont les pays où le taux d'alphabétisation était le plus faibles qui ont connu les progrès les plus rapides (...) Malgré ces bons résultats la moitié de la population adulte demeure analphabète en 1986, surtout dans les pays à fort pourcentage de population rurale, les femmes étant particulièrement défavorisées au sein de celle-ci.."(pag.12)

Environnement et pauvreté rurale

41. "...Des pressions croissantes exercées sur des ressources peu abondantes, conjuguées à des politiques et des institutions inadéquates, ont déjà abouti à une augmentation de la fréquence et de l'ampleur des "catastrophes naturelles" dont les pauvres ont été les principales victimes..."(pag.12)

IV) FAO, Lutte contre la pauvreté rurale. Politiques et tendances, Etude FAO: Développement économique et social No. 113, Rome, 1993, 97p.

"Les principales constatations et conclusions du troisième rapport de situation sur le programme d'action de la CMRADR (...) Selon qu'on dispose des données ou non, elles couvrent la période 1987-91, ou se rapportent aux années 80" (pag.vii)

Progrès accomplis dans la atténuation de la pauvreté rurale

1. "En 1987 la proportion de pauvres dans la population rurale a légèrement baissé par rapport à 1980. Toutefois, le nombre totale de ruraux pauvres pendant cette période est passé de 783 millions à plus de 808 millions. Une grande partie de ces pauvres vivent en Asie.."(pag.vii)

2."Le tiers monde a fait d'énormes progrès sociaux pendant les années 80. Il est en particulier parvenu de manière spectaculaire à réduire la mortalité infantile/juvénile, à allonger l'espérance de vie et à accroître les taux de scolarisation primaire (...) Pourtant, des inégalités-graves parfois-persistent. De manière générales, les zones rurales de la plupart des pays en développement n'ont pas autant progressé, sur le plan social, que les zones urbaines. Les femmes sont toujours plus privées que les hommes (..) Il semblerait toutefois que de nouvelles initiatives politiques soient prises pour effacer ces inégalités" (pag.vii)

Accès à la terre

5. "Beaucoup de pays, conscient de l'importance que revêt l'accès à la terre pour le combat contre la pauvreté, ont entrepris des programmes visant à distribuer les terres incultes et à réorganiser les structures de production (...) Toutefois, dans les pays où prédomine le régime de propriété privée, on n'e s'est guère préoccupé, sauf aux Philippines et au Zimbabwe, d'améliorer l'accès des pauvres à la terre(...) La redistribution limitée de terres effectivement menée à bien souvent profité davantage aux exploitants moyen qu'aux pauvres.."(pag.viii)

6."Les réformes foncières (...) ont rarement donné les résultats souhaités..." (pag.viii)

7 "Les programmes d'attribution de titres fonciers lésent certains pauvres (..), le nombre de paysans sans terre risque de s'accroître, notamment parmi les femmes..."(pag.viii)

8."Les réformes agraires omettent souvent de tenir compte des besoins particuliers des femmes. les ménages sont en général l'unité cible, et l'on prête peu d'attention à la distribution des droits fonciers au sein de la famille..."(pag.ix)

Emploi et salaires ruraux

10. "Des inégalités criantes persistent dans les salaires, les contrats et les rémunérations, entre travailleurs permanents et occasionnels et entre travailleurs occasionnels masculin et féminins.."(pag.ix)

12."D'une manière générale, la législation en matière de salaires minimums est inopérante, sauf dans le cas des ouvriers de plantations..."(pag.x)

Accès au crédit, aux marchés et aux facteurs de production

15. "...les réformes des politiques n'ont pas toujours eu les résultats souhaités. dans beaucoup pays en développement, la croissance agricole a été décevante pendant les années 80. La libéralisation ne suffit pas à elle seule à galvaniser la croissance agricole, si elle ne s'accompagne pas d'infrastructures, de recherche et de développement, de crédit et de vulgarisation..."(pag.x)

16. "...Les gouvernements tentent donc de consentir des prêts à faible taux d'intérêt à des groupes défavorisés par le biais de programmes de subvention au crédit et de garantie des prêts. Ces programmes profitent généralement aux agriculteurs aisés, tandis que les femmes et les sans terre en sont largement tenus à l'écart..."(pag.xi)

Mise en valeur des ressources humaines

18. "Des améliorations considérables sont enregistrées dans la fourniture par les pouvoirs publics de services fondamentaux de santé, d'hygiène et d'alimentation en eau potable, ainsi que dans la réduction de l'inégalité d'accès à ces services entre ruraux et citadins. Toutefois, dans la plupart des pays en développement, l'accès à ces services est encore loin d'être ce qu'il devrait être, surtout en milieu rural..."(pag.xi)

20. "Bien que les organismes de vulgarisation agricoles aient considérablement grandi en nombre et en taille, les dépenses affectées à ce secteur, en pourcentage du PIB agricole, ont baissé entre 1980 et 1988..."(pag.xi)

21. "Souvent, les systèmes de vulgarisation agricole desservent moins bien les petits exploitants et les agricultrices que les gros exploitants et les agriculteurs. Les femmes ne représentent qu'une petite partie de l'effectif des vulgarisateurs agricoles de terrain.."(pag.xii)

Environnement, politiques officielles et pauvreté

25. "...L'utilisation non viable des ressources est souvent exacerbée, pour ne pas dire directement causée, par des politiques macro et micro-économiques et/ou sectorielles impropres et des distorsions de marché qui ont des répercussions imprévues sur l'environnement.."(pag.xiii)

Fundação Cuidar o Futuro

